

Procès AZF : et maintenant la nitrocellulose !

lundi 6 mars 2017, par [Thémis](#)

Trois associations de victimes dénoncent la nouvelle stratégie de Total de vouloir évoquer la piste de l'explosion de nitrocellulose dans le sous-sol de l'usine. Les associations évoquent une "reconnaissance de responsabilité" de Total.

Trois associations de victimes de l'explosion AZF (Associations des Familles endeuillées, Association Plus jamais Ça ni ici ni ailleurs, Association des Sinistrés du 21 septembre) dénoncent l'attitude du groupe Total qui selon elles *"développe dans ce procès une nouvelle hypothèse (encore une) sur la cause de l'explosion de l'usine AZF"*.

Total "s'accuse enfin" selon les associations

Après la thèse terroriste et avant d'aborder la thèse accidentelle, les avocats de Grande Paroisse et de Serge Biechlin, l'ex-directeur d'AZF, entendent développer devant la Cour d'Appel de Paris, où se tient le troisième procès de la catastrophe, la thèse de l'explosion de bandelettes de poudre, la nitrocellulose, qui aurait été enterrée sous l'usine.

"Ainsi TOTAL, propriétaire du terrain depuis fin d'année 2000, écrivent les trois associations dans un communiqué, s'accuse 16 ans après de négligence par défaut de vérification pendant et après son acquisition. Par ailleurs le Groupe affirme que les opérations de dépollution du site n'auraient pas permis de s'assurer de l'absence de nitrocellulose, de telle sorte que l'actuel Cancéropole serait construit sur des bombes à retardement. Le plus surprenant dans cela est qu'il participait lui-même à la dépollution".

L'exemple de Saica Pack

La thèse de la nitrocellulose s'appuie sur l'explosion, le 13 décembre 2011, moins de 3 mois après AZF, de l'usine de carton Saica Pack, à Toulouse. Une explosion qui aurait été due à la présence dans le sous-sol de ces anciennes bandelettes explosives, enfouies après la première guerre mondiale. Y a-t-il un lien avec AZF ?

Le dossier des ballastières

Toulouse compte effectivement, dans les "ballastières" d'impressionnantes quantités de ces bandelettes de nitrocellulose, immergées dans d'immenses puits, à proximité de la Garonne et de l'usine AZF. Mais ces lieux sont référencés, cartographiés. Et l'Etat s'est engagé à dépolluer les ballastières.... sans jamais avoir trouvé un seul euro pour le faire !

Quant au sous-sol de l'usine AZF, c'est Total qui a financé le traitement et la dépollution, parfois jusqu'à un mètre de profondeur. Sans y trouver la moindre trace de nitrocellulose.

Les parties civiles n'y croient pas

"Nous ne croyons pas bien sûr à cette énième contre-thèse proposée par l'industriel mais nous notons qu'il accepte pour la première fois que sa propre négligence soit à l'origine de 33 décès" indiquent les trois associations qui appellent à un nouveau rassemblement à Paris et à Toulouse (où le procès est retransmis au Centre de congrès Pierre Baudis) mardi en début d'après-midi à l'ouverture d'une nouvelle semaine d'audience.

Source : francetvinfo.fr

Auteur : Fabrice Valery

Date : 6 mars 2017

P.-S.

Source : francetvinfo.fr

Auteur : Fabrice Valery

Date : 6 mars 2017
